

PARTIE II

LES DOMAINES D'ACTION DU POCTE TRANSFRONTALIER DE MAYOTTE

II.1 Le cadre logique

L'objectif général du programme est formulé de la manière suivante : « Mettre en synergie les potentialités de l'espace de coopération afin de favoriser son développement économique, coordonné et intégré au bénéfice des populations dans un environnement préservé ». Le programme de coopération « MAYOTTE » s'articule autour de 3 axes opérationnels prioritaires établis à partir des objectifs stratégiques définis. Chaque axe du programme se décline en objectifs opérationnels en fonction desquels plusieurs types d'actions sont envisageables. S'y ajoute un quatrième, relatif à l'assistance technique pour la mise en œuvre du programme. Au total, 12 028 883 € seront accordés pour la mise en œuvre des axes retenus sur la période 2014-2020.

n°Axe	Intitulé de l'axe	Objectifs spécifiques	Service instructeur	Montant de l'enveloppe
Axe 1	Accroître les échanges commerciaux dans la zone de coopération	Accroître les capacités de production et d'exportation des entreprises impliquées dans les échanges commerciaux entre pays de la zone.	SGAR	2 500 000€
		Accroître le nombre d'entreprises créées dans la zone de coopération par l'ouverture dans chaque territoire d'un accompagnement des créateurs des autres pays de la zone	SGAR	1 500 000€
		TOTAL AXE 1 :		4 000 000€
Axe 2	Faciliter l'accès à la santé de l'ensemble des populations de l'espace de coopération et contribuer à la santé publique	Accroître les capacités d'accueil et de secours en vue d'apporter une réponse adaptée aux besoins des populations et de la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique.	ARS	3 000 000€
		Accroître le nombre d'infrastructures médicales gérées en délégation par des ONG en vue de faciliter l'accès aux soins dans la zone	ARS	1 000 000€
		Accroître les échanges et le transfert de savoir –faire en vue de l'émergence et de la mise en œuvre de projets adaptés en matière de qualité d'eau, d'assainissement et de déchets	DEAL	1 000 000€
		TOTAL AXE 2 :		5 000 000€

Axe 3	Structurer, développer l'offre de formation et organiser la mobilité dans l'espace de coopération	Accroître le flux d'échanges d'apprenants et d'enseignants dans la zone de coopération par la mise en réseau de l'offre des établissements scolaires et universitaires, et la mobilité.	Guichet	1 528 883€
Axe 4	Assistance technique du programme			1 500 000€
	TOTAL			12 028 88